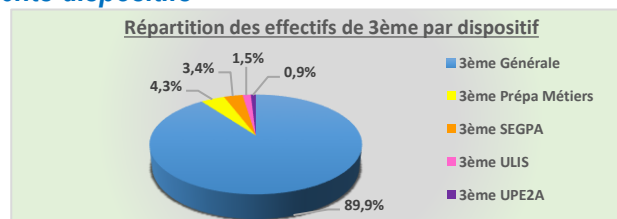


Bilan de l'orientation post 3^{ème} dans l'académie de Montpellier Enseignement public / juin 2022

Les différents dispositifs de 3^{ème}

Répartition des élèves de l'année 2021-2022 dans les différents dispositifs

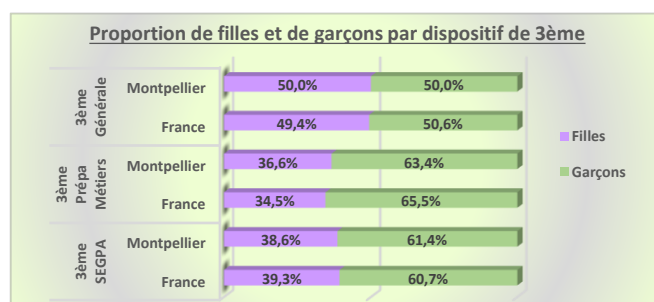
- 3^{ème} Générale : 26 155 élèves (-2% par rapport à 2020-2021)
- 3^{ème} Prépa Métiers : 1262 élèves (effectif stable)
- 3^{ème} SEGPA : 977 élèves (+7%)
- 3^{ème} ULIS : 451 élèves (+11%)
- 3^{ème} UPE2A : 255 élèves (-4%)



Comparativement à 2020-2021, une légère baisse des effectifs en 3^{ème} Générale s'observe et il en va de même pour la 3^{ème} UPE2A. Les effectifs en 3^{ème} Prépa Métiers demeurent stables. Par contre, nous constatons une augmentation conséquente du nombre d'élèves en 3^{ème} SEGPA et en 3^{ème} ULIS.

Analyse du genre au sein des dispositifs

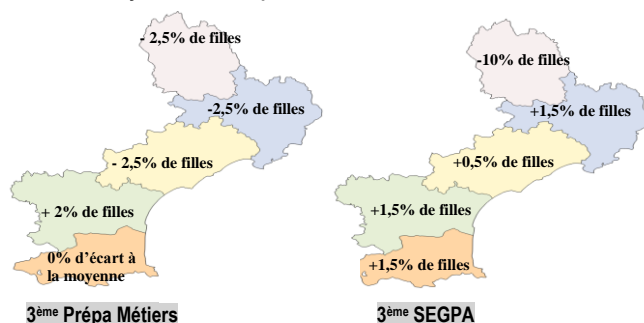
Les effectifs en 3^{ème} Générale bénéficient d'une très bonne mixité avec 13 088 filles et 13 067 garçons. Ce n'est pas le cas des 3^{èmes} Prépa Métiers et des 3^{èmes} SEGPA qui sont majoritairement constituées d'élèves masculins. Notons tout de même que même si les filles y sont très minoritaires, leur proportion augmente régulièrement depuis plusieurs années (près de 2/5^{ème} des élèves d'une 3^{ème} Prépa Métiers ou d'une 3^{ème} SEGPA sont des filles en 2022).



Sur le plan académique, notons une hausse de 2,1 points de la proportion de filles en 3^{ème} SEGPA par rapport à l'année précédente, le taux observé est maintenant proche de la moyenne nationale.

Même constat d'augmentation de la proportion des filles en 3^{ème} Prépa Métiers par rapport à 2021 (+4,1 points) pour atteindre 36,6%, taux supérieur à la moyenne nationale (+2,1 points).

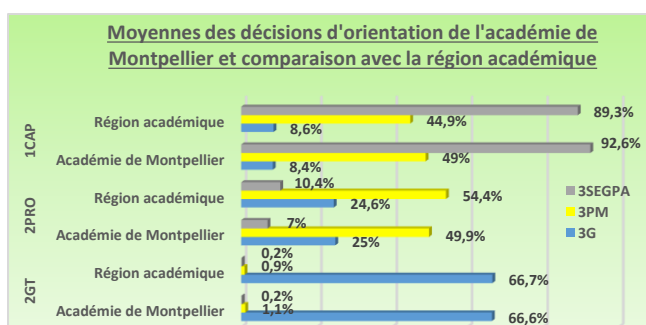
Écarts à la moyenne académique du % de filles selon la classe et le territoire



Sur le plan départemental, s'observent des écarts à la moyenne académique de la proportion des filles en 3^{ème} Prépa Métiers et 3^{ème} SEGPA qui étaient relativement faibles cette année (ils ne dépassent pas 2,5 points).

Sur le schéma ci-contre la Lozère fait exception avec un écart à la moyenne académique de la proportion de fille atteignant -10% toutefois s'agissant d'un petit effectif il faut toute réserve garder en terme de comparaison et d'interprétation.

Décisions d'orientation par type de 3^{ème}



Focus académique

- **3^{ème} SEGPA** : 92, 6% de décisions d'orientation sont prononcées vers le CAP, 7% vers la 2^{nde} Professionnelle et seulement 0,2% vers la 2^{nde} GT. Ces proportions sont semblables à l'an dernier.
- **3^{ème} Prépa Métiers** : 49,9% d'élèves ont une décision d'orientation vers la 2^{nde} Professionnelle (en baisse de 4,5 points par rapport à 2021), 49% l'obtiennent vers le CAP (hausse de 4,5 points) et seuls 1,1% d'entre eux ont une décision vers la 2^{nde} GT (stable).

- **3^{ème} Générale** : on observe 66,6% de décisions d'orientation vers la 2nde GT, 25% de décisions vers la 2nde Professionnelle et 8,4% de décisions pour une 1^{ère} année de CAP (stable par rapport à 2021).

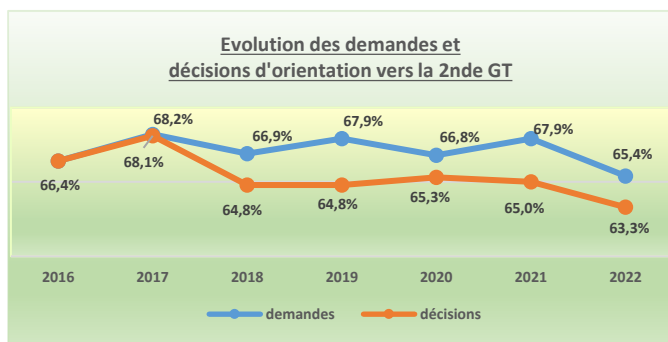
Focus région académique (académies de Montpellier et Toulouse)

- **3^{ème} SEGPA** : on note un écart positif de 3,3 points entre la moyenne des décisions d'orientation vers le CAP dans l'académie de Montpellier (92,6%) et en région académique (89,3%). En effet sur l'académie de Toulouse les décisions d'orientation vers la 1^{ère} année de CAP sont inférieures de 7,4% par rapport à l'académie de Montpellier (taux de 85,2% sur Toulouse et 92,6% sur Montpellier) et les décisions d'orientation en 2nde professionnelle sont en proportion 2 fois supérieures à celles observées sur Montpellier (14,5% de décisions d'orientation en 2nde professionnelle sur Toulouse pour 7% sur Montpellier).
- **3^{ème} Prépa Métiers** : un écart positif de 4,1 points s'observe entre la moyenne des décisions d'orientation vers le CAP dans l'académie de Montpellier (49%) et la moyenne de région académique (44,9%). Il apparait que sur l'académie de Montpellier les décisions d'orientation vers la 1^{ère} année de CAP sont supérieures de 9% à celles de l'académie de Toulouse et inversement, on note que les décisions d'orientation en 2nde professionnelle à Montpellier sont inférieures de 9,2% à celles constatées sur Toulouse (taux de 59,1% et 49,9% sur Montpellier).

Analyse du dialogue entre demandes et des décisions d'orientation à l'issue de la 3^{ème}

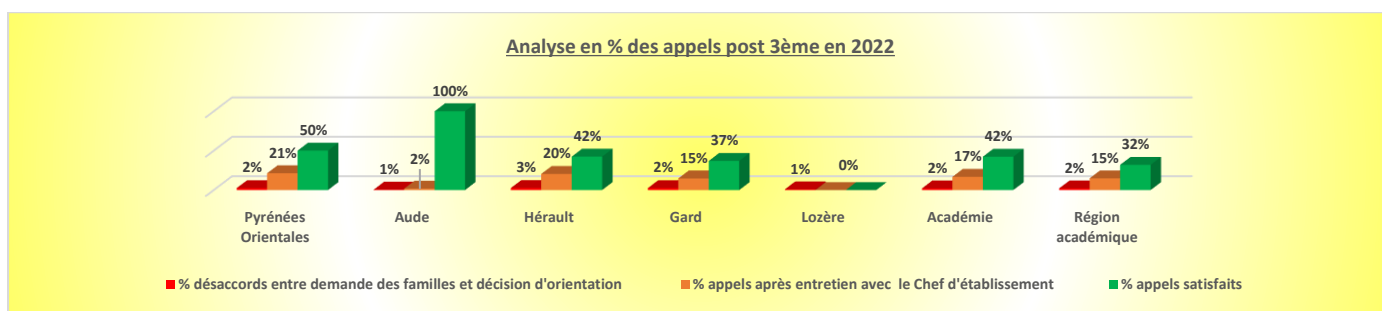
Les données concernent les 3^{èmes} Générales et Prépa Métiers

Demandes et décisions d'orientation vers la classe de 2nde Générale et Technologique



- Les **demandes des familles** pour une poursuite d'études en 2nde GT ont connu une légère baisse (- 2,5 points) par rapport à 2021. Elles sont de l'ordre de 65,4%.
- Parallèlement, les **décisions d'orientation** prises par les Chefs d'établissement vers la 2nde GT ont légèrement baissé (-1,7 point) pour atteindre un niveau de 63,3%.
- L'**écart entre les demandes et les décisions** d'orientation est cette année de 2,1 points. Il se resserre par rapport à 2021 pour retrouver des valeurs proches de 2018.

Les appels pour le passage en 2nde Générale et Technologique ou 2nde Professionnelle



NB : Attention, les tous petits effectifs de cas d'appels des Pyrénées Orientales et de l'Aude ne permettent pas de les comparer avec les autres départements de façon fiable.

Focus académique

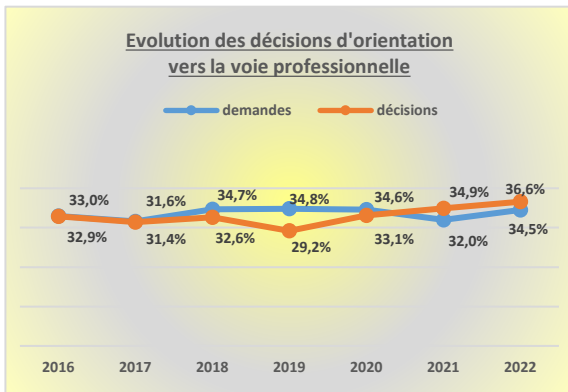
- **Les désaccords** : cette année le taux moyen académique de désaccords entre les décisions d'orientation prises par les conseils de classe et les demandes des familles s'élève à 2,1% (proportion similaire à celle observée en 2021). Ces désaccords sont nettement moins importants en Lozère et dans l'Aude.
- **Démarches d'appel** : dans notre académie, à l'issue de l'entretien avec les Chefs d'établissement, 17% des familles décident de faire appel de la décision d'orientation prise pour leur enfant (stable par rapport à 2021). Sur le plan départemental, une hétérogénéité est observée. Aucune démarche d'appel recensée en Lozère et une seule dans l'Aude (soit 2%) alors que l'Hérault, les Pyrénées Orientales et le Gard ont des % d'appels relativement proches dans une fourchette comprise entre 15% et 21%.

- **Appels satisfaits** : 100% d'appels satisfaits dans l'Aude (relatif à 1 seul élève ce qui en limite la comparaison interdépartementale), 50% dans les Pyrénées Orientales (relatifs à 5 appels satisfaits) et une proportion de satisfaction plus faible dans le Gard (37% d'élèves satisfaits soit 10 élèves).

Focus région académique (académies de Montpellier et Toulouse)

- **Démarches d'appel** : on observe un % d'appels des familles après l'entretien avec le Chef d'établissement qui est légèrement supérieur dans l'académie de Montpellier par rapport à la Région académique (+ 2 points). Plus en détail, ce taux est de l'ordre de 17% dans l'académie de Montpellier pour 13% sur Toulouse soit une différence de 4%.
- **Appels satisfaits** : il y a un écart de 10 points entre les % d'appels satisfaits sur l'académie de Montpellier (42%) et sur la moyenne calculée en Région académique (32%).

Les orientations vers la voie professionnelle (2^{de} professionnelle et 1^{ère} année de CAP confondues)



- En écho à la baisse des **demandes des familles** vers la 2^{de} GT, on observe cette année une hausse des demandes vers la voie professionnelle (+ 2,5 points par rapport à 2021) pour atteindre 34,5%, taux proche de celui connu en 2020.

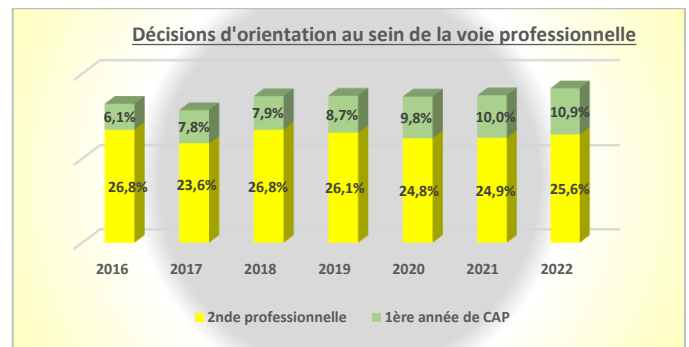
Les **décisions d'orientation** des Chefs d'établissements vers la voie professionnelle sont de fait également en légère hausse cette année (+ 1,7 point) et se situent à 36,6%.

- **L'écart entre les demandes et les décisions** se réduit cette année (les décisions dépassant les demandes de 2,1 points).

On note des **décisions d'orientation** vers la voie professionnelle (CAP comme Bac Professionnel) en légère hausse par rapport à 2021.

Les décisions d'orientation vers le **CAP** atteignent 10,9% cette année (+ 0,9 point) et sont d'ailleurs en constante augmentation depuis 2016.

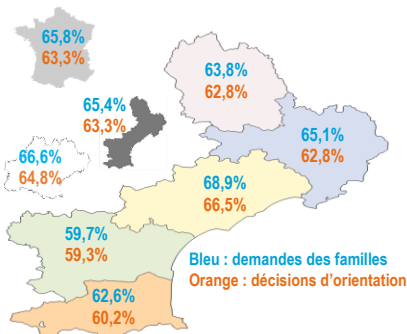
Les décisions vers la **2^{de} Professionnelle** sont de l'ordre de 25,6%, (+0,7 point).



Analyse départementale des demandes et des décisions d'orientation

Les données concernent les 3^{èmes} Générales et Prépa Métiers

Vers la 2^{de} Générale et Technologique



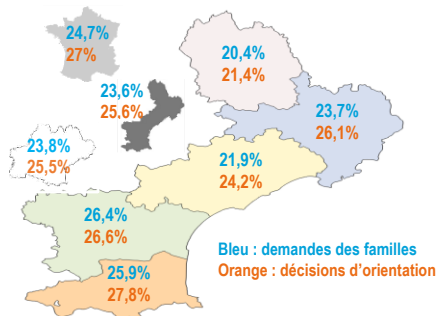
La demande vers la 2^{de} GT est en baisse cette année dans l'académie (-2,5 points par rapport à 2021) tout en demeurant très proche de la moyenne nationale située à 65,8%. Cela s'accompagne d'une légère baisse des décisions d'orientation (-1,7 point par rapport à l'an dernier) qui sont malgré tout à la moyenne nationale (63,3%).

L'Aude constitue le département où la demande de poursuite d'études vers la 2^{de} GT est la plus faible (59,7%). À l'inverse c'est dans l'Hérault que les familles sollicitent le plus cette orientation (68,9%).

Notons que les départements de l'Hérault, des Pyrénées Orientales et du Gard ont des écarts entre les demandes des familles et des décisions d'orientation très proches (entre 2,3 et 2,4 points).

Dans les autres territoires, il est nettement inférieur (de l'ordre de 1,9 point).

Vers la 2nde Professionnelle

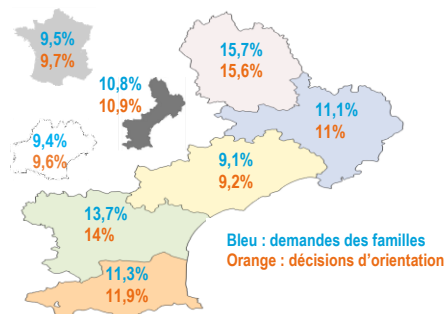


Comme chaque année, la Lozère est le département qui présente le moins de demandes des familles pour la 2nde Professionnelle (20,4%) suivi de près par l'Hérault (21,9%). C'est dans l'Aude que l'on constate le plus de demandes (26,4%) pour 26,6% de décisions d'orientation.

Les écarts entre les demandes des familles et les décisions d'orientation sont significativement plus importants dans l'Hérault (2,3 points) et le Gard (2,4 points) mais ce sont des écarts similaires qui sont observés sur notre académie ainsi qu'à l'échelle nationale.

Le taux académique des demandes des élèves vers la 2nde professionnelle est légèrement en augmentation cette année (23,6% soit une évolution positive de 1,2 point par rapport à 2021) tout comme la moyenne nationale constatée (24,7%).

Vers la 1^{ère} année de CAP



Nous observons comme en 2021, une moindre demande des héraultais pour le choix d'orientation en CAP de l'ordre de 9,1% (toutefois en hausse de 1,1 point par rapport à l'an dernier).

À l'inverse, c'est en Lozère que l'on recense le plus de demandes vers le CAP (et ce depuis plusieurs années), soit 15,7% (hausse significative de 3,5 points en 2022) ainsi que dans l'Aude (13,7% de demandes d'orientation en CAP soit une hausse de 2,4 points par rapport à 2021).

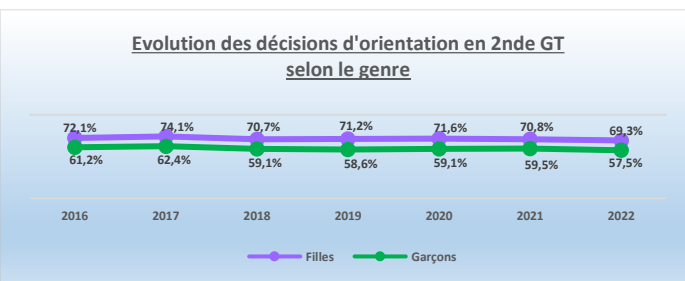
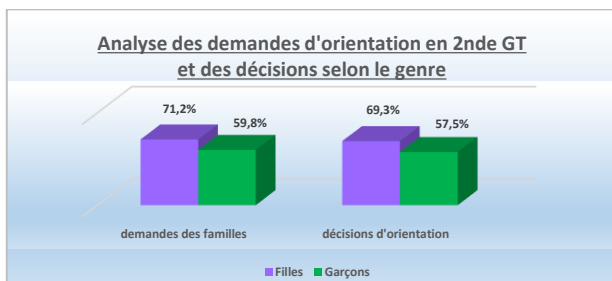
Le Gard et les Pyrénées Orientales enregistrent des % très proches de la moyenne académique.

L'écart entre les demandes et les décisions d'orientation vers le CAP est par ailleurs toujours très faible.

Analyse genrée des demandes et des décisions d'orientation

Les données concernent les 3^{èmes} Générales et Prépa Métiers

La voie générale et technologique

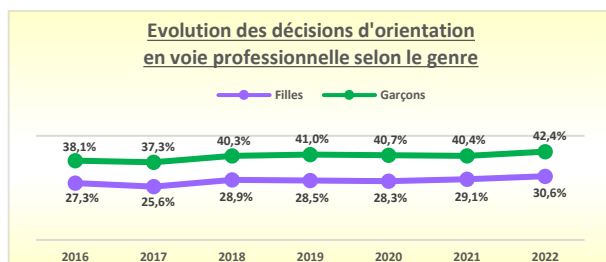


Comme chaque année, les filles sont plus nombreuses à demander et à obtenir une décision d'orientation vers la 2nde GT. En 2022, 69,3% d'entre-elles ont bénéficié d'une décision d'orientation vers cette voie (71,2% en avaient fait la demande).

Concernant les garçons de 3^{ème}, 57,5% ont eu une décision d'orientation favorable pour la 2nde générale et technologique (pour 59,8% de demandes de la part des familles).

On notera une légère baisse des décisions d'orientation en 2nde GT entre 2021 et 2022 concernant les filles (-1,5 point) et un phénomène plus affirmé pour les garçons (-2 points).

La voie professionnelle



À l'inverse de la voie générale et technologique, la voie professionnelle est plus demandée par les garçons (40,1% de vœux d'orientation) que par les filles (seulement 28,7%).

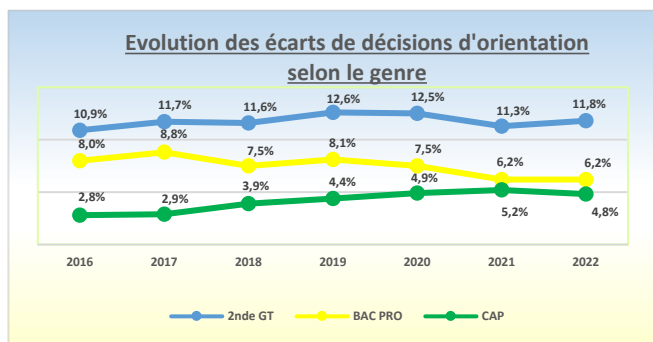
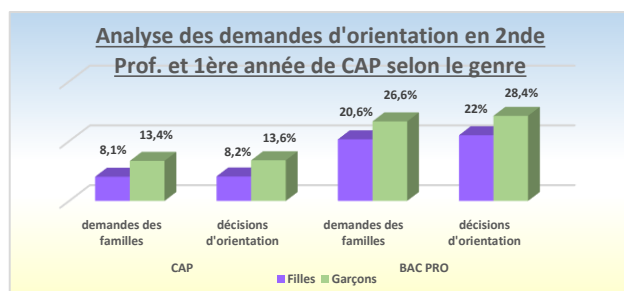
De fait, les garçons obtiennent plus de décisions d'orientation vers la voie professionnelle (42,4% d'entre eux) que les filles (30,6%).

Ces données sont en hausse par rapport à 2021 (+ 2 points pour les filles et +3 points pour les garçons).

Cette année, 26,6% des garçons ont demandé une 2nde Professionnelle, la proportion de filles s'élève à 20,6%.

En CAP, on note 8,1% de filles candidates pour 13,4% de garçons. Ces % sont en légère hausse cette années pour les garçons comme pour les filles.

L'écart entre le % de demandes de CAP des filles et des garçons demeure stable d'une année sur l'autre et s'élève à 5,3 points. Cet écart des demandes selon le genre est quasiment du même ordre pour le Bac Professionnel (6 points).



On constate que la courbe des écarts de décisions d'orientation garçons / filles accédant au CAP s'est légèrement réduite en 2022 pour atteindre 4,8%. Cette tendance n'étant pas survenue depuis longtemps il sera intéressant de vérifier si cette inversion de sens de la courbe se pérennise en 2023.

L'écart entre décisions filles/garçons pour la 2nde Professionnelle se stabilise pour atteindre 6,2%.

Ecart relativement stable également pour la 2nde GT avec une proportion de 11,8%.